



**Date limité de candidature : 21 Octobre 2020 à 15 heures**

## Appel à candidature

**Recrutement d'un consultant en vue de la réalisation de l'évaluation finale du  
« *Projet de suivi indépendant des chaînes d'approvisionnement en bois et  
d'amplification des informations issues de l'observation indépendante des  
forêts* »**

Projet Relai-OI (PO 339865)

### LA COORDINATION

**Forêts et Développement Rural (FODER)**

Tel : 00 237 22 00 52 48, E-mail : forest4dev@gmail.com

B.P. 11317 Yaoundé – Cameroun



*Le contenu des présents TDR relève de la seule responsabilité de FODER, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne, ni de la FAO, et ni de l'Ukaid.*

## 1-Contexte et justification

---

Face à la recrudescence de l'exploitation forestière illégale qui constitue une menace pour la gestion durable des forêts et un frein au développement socio-économique, l'Union européenne (UE) a adopté le Plan d'action FLEGT<sup>1</sup> qui se décline en deux grandes composantes dont le règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE) entré en vigueur en 2013 et les Accords de Partenariat Volontaire (APV) avec les pays producteurs de bois.

L'APV-FLEGT du Cameroun signé en octobre 2010 et entré en vigueur en Décembre 2011 institue un Système de Vérification de la Légalité (SVL) de bois qui accorde une place importante à l'Observation/suivi indépendant des forêts et/ou des chaînes d'approvisionnement de bois, du fait de sa capacité à renseigner et à rationaliser le contrôle forestier. C'est dans ce sillage que s'inscrit « **le projet de suivi indépendant des chaînes d'approvisionnement en bois et d'amplification des informations issues de l'observation indépendante des forêts -projet Relai-OI** » mis en œuvre par FODER avec l'appui financier du programme FAO-UE-FLEGT. L'objectif de ce projet est de développer et mettre en œuvre une méthodologie de suivi indépendant des chaînes d'approvisionnement en bois et renforcer le suivi des recommandations de l'OI au niveau national par l'implication des parties prenantes du RBUE (PP-RBUE) et des organes de gestion CITES (OG-CITES).

En effet la communication des rapports et des résultats produits dans le cadre du suivi indépendant de la gestion des ressources naturelles reste jusque-là faible, notamment vis-à-vis des acteurs en matière d'application du RBUE devant faire diligence raisonnée pour mitiger les risques d'importation de bois illégal, mais également vis à vis des acteurs de la CITES devant assurer la mise en œuvre des mécanismes CITES (Avis de commerce non préjudiciable, délivrance des documents autorisant les échanges, l'étude du commerce important, la coopération internationale...). Or, répondre aux besoins en information des parties prenantes nationales et internationales permettra d'améliorer l'efficacité et d'accroître l'impact de l'Observation/suivi indépendant menée dans le cadre du système normalisé d'Observation indépendante externe (SNOIE)<sup>2</sup>. Ainsi, la mise en œuvre du projet Relai OI visait à assurer que les conditions d'une observation indépendante des forêts adaptées aux besoins des acteurs du RBUE et de la CITES sont réunies ; qu'une méthodologie de suivi indépendant des CAB est développée pour les OSC et que le suivi et la visibilité des résultats sont effectifs. En ce moment où le projet est arrivé à terme après 12 mois de mise en œuvre, FODER recherche un consultant pour conduire une évaluation finale du dit projet.

---

<sup>1</sup> Acronyme Anglais qui signifie en français « Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux de bois »

<sup>2</sup> A noter que le SNOIE a été développé depuis 2015 sous la conduite de FODER (organisation certifiée ISO 9001 depuis avril 2018) par un groupe d'organisations de la société civile au Cameroun impliqué dans l'OI, en collaboration avec l'administration compétente et les autres parties prenantes du secteur forestier, et est mis en œuvre avec l'appui financier du programme FAO UE FLEGT, de l'UE, de DFID et d'autres partenaires dont le CIDT de l'université de Wolverhampton en Angleterre.

## 2-Objectifs de l'évaluation

---

**Objectif général** : Fournir une appréciation indépendante des résultats et performances réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet relai OI

**Objectifs spécifiques :**

1. Mesurer l'efficacité, l'efficience, la pertinence (y compris la réactivité) et les effets du projet ;
2. Documenter l'accroissement de la fréquence de la consultation des rapports d'OI, le niveau d'utilisation de ces rapports et l'évolution de la demande en informations par les parties prenantes nationales et internationales ;
3. Evaluer la pérennité et la durabilité des effets/impacts induits par du projet ;
4. Tirer des enseignements et identifier les pratiques permettant d'informer une prochaine phase d'intervention

## 3- Résultats attendus de l'évaluation

---

L'évaluation devra aboutir à la rédaction d'un rapport dont la production devra se faire suivante les étapes indicatives suivantes :

- a) *Une première version du rapport ;*
- b) *Une version finale du rapport en version électronique et une copie dure*
- c) *Un article de synthèse du rapport sur 10 pages maximum*
- d) *Une synthèse de l'étude en Powerpoint : en effet, Le/la consultant(e) devra transmettre cette version à FODER et sera invité à faire la restitution de l'évaluation finale lors de l'atelier qui marquera la clôture du projet Relai OI.*

## 4- Méthodologie

---

La méthodologie est définie par le/la consultant (e) mais devra tout de même obéir à une approche participative tout en tenant compte de la contrainte de temps et du budget. Toutefois la méthodologie proposée devra incorporer les principes et approches suivantes:

1. Des rencontres avec l'équipe de FODER à Yaoundé pour une meilleure compréhension des termes de référence et clarification des attentes;
2. Une revue documentaire portant sur la proposition du projet Relai OI, les rapports du projet et autres documents pertinents liés au projet, Compte-rendu des réunions de coordination, et de rencontre formelle et informelles avec les parties prenantes, les différents livrables produits dans le cadre du projet ; les textes de lois et autres documents pertinents permettant d'informer l'évaluation.
3. Les questions de genre devront faire l'objet d'une analyse transversale et intégrée aux questions d'évaluation portant sur l'ensemble du projet.
4. L'incorporation de la méthode mixte (qualitative et quantitative), qui inclura la collecte d'informations qualitatives et les informations quantitatives auprès des informateurs clés, notamment :

- Les participants aux diverses réunions et ateliers réalisés dans le cadre du projet Relai
- Les OSC partenaires du projet
- Les membres du CTE,
- Les administrations compétentes
- Les acteurs du FLEGT et de la CITES
- Le secteur privé forestier
- Les partenaires techniques et financiers : UE, FAO

Au début de l'évaluation, FODER fournira une liste de documents et rapports confidentiels, en lien avec le projet au consultant

## **6- Format du rapport de l'évaluation finale et de l'article résumé**

---

Le rapport final d'évaluation ainsi que l'article résumé devra avoir la structure minimale suivante qui est susceptible d'amélioration par le/la consultant(e) de concert avec FODER :

- Table des matières ;
- Acronymes ;
- Résumé exécutif ;
- Introduction ;
- Objectifs et résultats visés ;
- Méthodologie et matériels;
- Résultats obtenus de l'évaluation;
- Analyses et discussion ;
- Difficultés rencontrées et leçons apprises (éventuellement) ;
- Conclusions et recommandations ;
- Bibliographie ;
- Annexes.

## **7- Profil du/de la Consultant (e)**

---

Le/la consultant(e) est retenu(e) sur la base de son expertise et de son expérience avérée dans la conduite des travaux de recherche sur les questions de gouvernance forestière, notamment dans la conduite des évaluations de projet. Il/elle devra cependant justifier d'une bonne compréhension des enjeux de la légalité forestière au Cameroun, le système de vérification de la légalité forestière, le contrôle forestier, l'Observation indépendante Externe, le suivi des chaînes d'approvisionnement de bois, et de l'APV-FLEGT au Cameroun.

## **8-Durée de la consultation**

---

La durée de la consultation est de ***douze jours (12) jours sur une période calendaire de 25 jours*** à compter de la signature du contrat. Elle couvre l'ensemble de la période des travaux du/ de la consultant(e) allant de la collecte des données au rapportage.

## 9- Honoraires du/de la consultant (e)

Conformément au budget du projet, il est prévu un montant total de **un million cinq cent soixante-quatorze mille deux cent quatre-vingt-dix-sept FCFA (1 574 297 FCFA)** correspondant aux honoraires du/de la consultant(e) y compris les coûts de communications et d'éventuels déplacements dans la ville, ainsi que les frais de séjour sur le terrain au cas où c'est effectué. Et dans ce dernier cas, FODER prendra en charge les coûts du déplacement sur le terrain. Le paiement de ce montant s'effectuera par chèque ou par virement en trois tranches soit :

- 40% à la signature du contrat ;
- 30% après la soumission des livrables provisoires (Rapport, article résumé du rapport et synthèse Powerpoint d'une présentation devant être réalisée lors de l'atelier de clôture du projet) et ;
- 30% après validation du rapport final et l'article résumé par FODER.

## 10- Modalités de recrutement

Les personnes physiques ou morales intéressées par la présente consultation sont priées de faire parvenir une offre technique ainsi qu'une offre financière auxquelles sera joint leur **CV (Deux pages maximum)**, au plus tard **le 21 Octobre 2020 à 15 heures** aux adresses suivantes

- [forest4dev@gmail.co](mailto:forest4dev@gmail.co)
- [angeline.modjo@gmail.com](mailto:angeline.modjo@gmail.com)
- [j.mounpen@gmail.com](mailto:j.mounpen@gmail.com)

## 11- Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées par un comité interne sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Quotations (en pts)
--	<b>Offre technique</b>	<b>40</b>
1	Structure et présentation	2
2	Compréhension de l'appel d'offre	5
3	Analyse des enjeux	8
4	Expérience dans l'évaluation des projets	5
5	Méthodologie d'étude	12
6	Indicateurs ou paramètres d'étude	5
7	Calendrier et délai de livraison	3
--	<b>Offre financière</b>	<b>20</b>
8	Inférieur ou égale à la somme de 1, 860,000FCFA	5
9	Identification claire et compréhensible des coûts	5
10	Répartition logique et objective des coûts	10
	<b>Total (en pts)</b>	<b>60</b>